



**Intervention de Jean Asselborn, ministre des Affaires étrangères et européennes**

**Deuxième réunion ministérielle Union africaine – Union européenne**

**26 octobre 2021, Kigali**

Excellences,

Chers collègues,

Les circonstances particulières dans lesquelles a lieu notre réunion sont riches d'enseignements. Le premier est que des fléaux comme la COVID-19, tout comme les conséquences du changement climatique, font véritablement partie de ces défis qui ne connaissent pas de frontières et qui soulignent, si besoin était, à quel point nos destins sont liés. Mais ce qu'a aussi mis en évidence la pandémie, c'est la vulnérabilité de nos sociétés et les inégalités sous-jacentes qui affectent en grande majorité le plus durement ceux qui vivent déjà dans des conditions de précarité. La leçon que nous devons tirer de la situation actuelle est que les défis auxquels nous faisons face – et auxquels nous ferons face de façon accrue à l'avenir – réclament pour leur résolution des partenariats stratégiques forts.

Le nouveau partenariat politique, social et économique que nous voulons mettre en place doit être basé sur des intérêts communs et des engagements réciproques inspirés par la conviction d'une responsabilité partagée.

Notre partenariat doit être global, cohérent et résilient. Nos domaines d'action et de coopération sont intrinsèquement liés et doivent pour cela être abordés de front. Nous savons pertinemment que le changement



climatique exacerbe les conflits qui, eux, entraînent les migrations, perpétuant ainsi le cycle de la pauvreté. Par conséquent, il est essentiel que nous fassions des progrès dans tous les domaines que ce soit la transition verte, la croissance économique durable et la création d'emplois, surtout pour les jeunes, la transformation digitale, la paix et la bonne gouvernance ainsi que les questions de migration, tout en réservant la place qui leur revient aux femmes et aux enfants.

Malheureusement, les conflits violents et l'extrémisme qui déstabilisent certains pays africains constituent un obstacle majeur au développement socio-économique. Je pense ici en particulier à la région du Sahel où le Luxembourg est engagé de longue date aux côtés de ses pays partenaires et des membres de l'Alliance Sahel. A côté des aspects sécuritaires incontournables, le Luxembourg insiste régulièrement sur l'importance d'inclure dans les réponses apportées à la crise, le respect des droits humains, la mise en place d'une gouvernance inclusive et transparente et le renforcement de l'Etat de droit.

Une société où les droits humains ne sont pas respectés ne peut être une société harmonieuse. L'exemple récent de l'Afghanistan a malheureusement montré qu'une société démocratique ne peut pas être imposée d'en haut et que, si elle n'est pas solidement enracinée, elle sera balayée au premier coup de vent. Il est donc impératif qu'il y ait une appropriation locale de ces valeurs essentielles et que les Etats les garantissent et promeuvent activement. L'Union africaine doit continuer à pleinement assumer ses responsabilités en la matière, notamment par le biais de l'Architecture de gouvernance africaine, de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance et de la Commission



africaine des droits de l'homme et des peuples tout comme par la promotion de la société civile aux niveaux local et national.

Quant à l'Union européenne et à ses Etats membres, ils doivent se tenir activement aux côtés de nos partenaires africains, notamment en mettant l'accent, dans leurs appuis divers, sur des projets susceptibles d'accroître la résilience des populations.

Excellences,

Chers collègues,

Les relations entre l'Europe et l'Afrique ont mûri au fil des ans. Nous sommes confiants que nous saurons renouveler et approfondir notre partenariat dans la perspective du sommet l'année prochaine.